

Tom Rainsford
(Université de Stuttgart)

Sur l'interprétation de l'analyse prosodique de Meigret

« Meigret, dit Thurot (1883 : 730), n'a eu aucune idée de l'accentuation propre de la langue française. » Au cours des siècles depuis sa rédaction, le neuvième livre de son *Trehtë de la grammere françoëze* de 1550 n'a pas suscité de réactions très favorables, et laisse perplexe même les éditeurs modernes (cf. Hausmann 1980). Cependant, comme le souligne C. Pagani-Naudet, si on confronte l'analyse de Meigret aux approches contemporaines à l'intonation, certains aspects, notamment l'opposition tonale binaire entre aigu et grave, ne semblent plus si étranges, même si « on reste étonné du divorce observé entre son système et la mélodie de la langue » (2009 : 47).

Notre communication poursuit cette revalorisation de l'analyse de Meigret en proposant une interprétation des règles et des transcriptions qui est moins « divorcée » de nos connaissances limitées de la prosodie du français au XVI^e siècle. À notre avis, la représentation de Meigret devient plausible si nous la libère de deux suppositions erronées de l'auteur : (i) la nécessité d'une association biunivoque entre syllabe et ton, qui ignore le rôle primordial de la syllabe accentuée comme point d'ancrage tonal, et (ii) la possibilité d'établir de règles générales mécanistes de l'intonation, ce qui pousse l'auteur à examiner des exemples de plus en plus fantaisistes et éloignés de l'usage.

L'un des traits les plus déroutants de l'analyse de Meigret est le fait que le ton aigu (H) ne soit pas associé aux syllabes toniques. Cependant, nous montrerons une association régulière de l'accent tonique avec la fin d'un contour mélodique descendant, représenté dans la transcription de Meigret par une suite aigu-grave (HL ou HLL). Par exemple, pour la phrase *il n'ët pas mon frêre*, Meigret propose le patron tonal HLLHLL, et selon notre interprétation, les deux accents toniques se situent sur la dernière syllabe pleine de chaque groupe HLL, c'est-à-dire sur *pas* et sur *frêre*.

Si notre hypothèse est correcte, il est possible de repérer des indices précieux sur la prosodie du XVI^e siècle du témoignage de Meigret. Par exemple, au niveau de l'intonation, l'usage de Meigret semble avoir favorisé un contour descendant pour le groupe accentuel. Un contour similaire est toujours attesté en français contemporain au milieu de l'énoncé, mais s'avère moins fréquent dans ce contexte que le contour montant (cf. Delais-Roussarie *et al.* 2015 : 72, Martin 2009 : 131-134, Di Cristo 2016 : 210-213). En outre, Meigret et Palsgrave s'accordent sur la nature inaccentuée des monosyllabes, mais contrairement aux transcriptions de Palsgrave, l'analyse de Meigret suggère que les monosyllabes au milieu de l'énoncé peuvent néanmoins porter un accent secondaire distribué selon un principe eurythmique.

Bibliographie

- DELAIS-ROUSSARIE, E., POST, B. *et al.* 2015. « Intonational Phonology of French: Developing a ToBI system for French », in S. Frota et P. Prieto (édit.) *Intonation in Romance*. Oxford : Oxford University Press, p. 63-100.
- DI CRISTO, A. 2016. *Les musiques du français parlé : essais sur l'accentuation, la métrique, le rythme, le phrasé prosodique et l'intonation du français contemporain*. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton.
- HAUSMANN, F. J. 1980. *Louis Meigret: Humaniste et linguiste*. Tübingen : Narr.
- MARTIN, Ph. 2009. *Intonation du français*. Paris : Armand Colin.
- MEIGRET, L. 1888. *Le Trehtë de la Grammère Françoëze : nach der einzigen Pariser Ausgabe (1550)*, éd. par W. FOERSTER, Heilbronn : Henninger. Réimpr. Genève, Slatkine, 1970.

- PAGANI-NAUDET, C. 2009. « Grammaire et prosodie dans le *Trehtë de la grammere françoëze* de Louis Meigret », *Travaux linguistiques de CerLiCO*, 22, p. 39-57.
- THUROT, Ch. 1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après le témoignage des grammariens*, vol. 3. Paris : Imprimerie Nationale.